

**Chammas & Marcheteau conseille Azulis Capital
dans son entrée au capital de Ceetadel (Médias/Communication)**

Chammas & Marcheteau a conseillé Azulis Capital dans le cadre de son entrée au capital de Ceetadel en tant qu'actionnaire minoritaire, aux côtés du management qui conserve la majorité du capital.

Fondé en 2023, Ceetadel est un groupe indépendant de marketing, communication et technologie comptant 250 collaborateurs et générant 40 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Ce partenariat permettra à Ceetadel d'accélérer son développement sur les métiers de la technologie, de la data et de l'intelligence artificielle, tout en restant opportuniste sur les métiers du marketing et de la communication.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Pierre-Louis Sévegrand** (associé), **Sandie Dion** et **Antoine Auzoux-Dutheil** (avocats) sur les aspects transactionnels et audit juridique, complétée pour l'audit de **Christophe Moreau** (associé), **Franck Hallel** et **Ambre Francisco** (avocats) sur les aspects fiscaux, de **Coline Bied-Charreton**, **Caroline Canavese** (associées), **Floriane Maginot** et **Emmanuel Corbel** (avocats) sur les aspects de droit social, et de **Eric Métais** (associé) et **Capucine Vitry** (avocate) sur les aspects de droit immobilier.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.